

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 décembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Départemental**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017**

**2017 DASES 329G** : Subvention (100 000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle avec l'association Autonomie Paris Saint-Jacques.

**Mme Galla BRIDIER, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3411-1 et suivants ;

Vu la délibération 2016 DASES 108G en date des 17, 18 et 19 mai 2016 autorisant Madame la Maire de Paris à signer une convention pluriannuelle pour le fonctionnement de l'association Autonomie Paris Saint-Jacques habilitée à gérer le CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) Paris Emeraude Centre ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant n° 2 à la convention pluriannuelle avec l'association Autonomie Paris Saint-Jacques sous réserve de la signature du bail;

Sur le rapport présenté par Madame Galla BRIDIER, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame La Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement sous réserve de la signature du bail, conformément aux termes de l'avenant n°

2 à la convention, définissant les engagements réciproques du Département de Paris et de l'association Autonomie Paris Saint-Jacques (Simpa 82241 – dossier 2017\_08442) habilitée à gérer le CLIC Paris Emeraude Centre.

Article 2 : Le montant de la subvention attribuée à l'association Autonomie Paris Saint Jacques, soit 100 000 euros, sera imputé au chapitre 65, nature 6574, ligne DF34008 rubrique 538 du budget de fonctionnement du Département de Paris pour 2017.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental**



**Anne HIDALGO**